

Vendredi 25 juillet

Salle LEC 3	Salle LEC 2
<p>De 9h30 à 12h :</p> <p><u>VALBIOM</u> : quel avenir pour les cultures énergétiques ?</p> <p>Orateurs : Laurent Somer</p> <p>Organisateur : ValBiom</p> <p>De 13h30 à 16h :</p> <p><u>CRAW</u> : Table ronde - la ferme du futur</p> <p>De 16h à 17h :</p> <p><u>COLLEGE DES PRODUCTEURS</u> : Rencontre conviviale avec les agriculteurs. Présentation du Collège des Producteurs</p>	<p>DE 10h à 10h30 :</p> <p><u>ENERGIE FACTEUR 4</u> : Réduire les coûts liés à l'énergie : quelles sont les sources de coûts ?</p> <p>Bref résumé du contenu : Identification des sources de coûts liés à l'énergie avec un focus sur l'activité laitière</p> <p>Orateurs : François CORBIAU de Humain, Agriculteur et Expert en Energie</p> <p>Organisateurs: ENERGIE FACTEUR 4 asbl</p> <p>De 10h 30 à 11h :</p> <p><u>ENERGIE FACTEUR 4</u> : Réduire les coûts liés à l'énergie : élaborer son diagnostic énergétique ?</p> <p>Bref résumé du contenu : La réalisation d'un diagnostic énergétique de l'exploitation ou de l'entreprise permet de bâtir des plans d'actions et de mettre en place un suivi pluriannuel de ses performances énergétiques et ainsi de réduire ses coûts.</p> <p>Orateurs : Laurent GILLAIN, Expert Energie, Bureau d'Etudes A2E</p> <p>Organisateurs: ENERGIE FACTEUR 4 asbl</p> <p>De 11h à 12h30 :</p> <p><u>ENERGIE FACTEUR 4</u> : Réduire les coûts liés à l'énergie : produire de la chaleur, de l'électricité ou du froid des énergies renouvelables</p> <p>Bref résumé du contenu : L'utilisation de pompes à chaleur dont la récupération de chaleur et de panneaux solaires photovoltaïques sont des moyens de réaliser des économies d'énergie non négligeables.</p> <p>Orateurs : GreenEnergy4Seasons et des experts des pompes à chaleur</p> <p>Organisateurs: ENERGIE FACTEUR 4 asbl</p> <p>De 13h à 14h :</p> <p><u>DGARNE</u> : PAC on Web</p>

	<p>De 14h à 16h :</p> <p><u>DGARNE :</u> Le verdissement de la PAC en Wallonie</p>
--	---

Samedi 26 juillet

Salle LEC3	Salle LEC2
<p>De 10h à 10h30 :</p> <p><u>CR PHYTO :</u> Législation phyto: les changements en 2014</p> <p>Bref résumé du contenu : Afin de réguler au mieux l'usage des PPP, l'Union européenne a adopté en 2009 un ensemble de textes législatifs appelé "paquet pesticides". La mise en œuvre de ces nouvelles bases légales touche directement les agriculteurs. Outre la mise en place de la phytolice, les exploitants seront tenus d'appliquer d'autres mesures comme le respect de conditions pour effectuer les opérations de stockage et de manipulation des PPP, la mise en place de zones tampons, l'application des principes de la lutte intégrée...</p> <p>Orateurs : Comité régional PHYTO</p> <p>Organisateurs: Comité régional PHYTO</p> <p>De 10h30 à 11h :</p> <p><u>CR PHYTO :</u> Introduction de demande de phytolice</p> <p>Bref résumé du contenu : A partir du 25 novembre 2015, toute personne qui souhaite utiliser, distribuer ou conseiller des PPP à usage professionnel ou distribuer ou conseiller des PPP à usage non professionnel devra posséder une phytolice. Une période de transition administrative est entrée en vigueur le 1er septembre 2013 pour se terminer le 31 août 2015. Pendant cette période, des mesures transitoires sont d'application sur base desquelles il est possible d'introduire une demande administrative de phytolice. Toutes les demandes introduites au SPF Santé publique avant le 31 août 2014 permettront de bénéficier d'une année supplémentaire de validité de la</p>	<p>Toute la journée :</p> <p><u>"Nourrir l'humanité, c'est un métier"</u></p> <p><u>Voir Alexandre DEVOLF</u></p>

phytolicence. Le Comité régional PHYTO vous accueille dès lors afin de permettre de réaliser les démarches administratives nécessaires et de répondre aux diverses questions sur le sujet. Inscription préalable exigée sur crphyto@uclouvain.be ou au 010/47 37 54.

Orateurs : Comité régional PHYTO + SPF Santé publique

Organisateurs: Comité régional PHYTO

De 11h à 12h :

DGARNE :
PAC on Web

De 12h à 13h :

ENERGIE FACTEUR 4 :
Réduire les coûts liés à l'énergie : Groupement d'achat d'énergie et technologie Abreulec

Bref résumé du contenu : Participer à un achat groupé d'énergie peut permettre de faire d'importantes économies. Présentation suivie de la technologie Abreulec. Avec le décret de protection des berges, il n'est plus possible que le bétail puisse s'abreuver directement aux cours d'eau. Avec Abreulec, le fermier a une solution simple, économique, efficace, solaire autonome pour abreuver son bétail et électrifier sa clôture : le panneau solaire charge une batterie et fait fonctionner une pompe immergée pour eaux chargées.

Orateurs : François CORBIAU de Humain, Agriculteur et Expert en Energie

Organisateurs: ENERGIE FACTEUR 4 asbl

De 13h à 13h30 :

PREVENTAGRI :
Prévention des accidents dans l'agriculture

Bref résumé du contenu : l'agriculture figure parmi les secteurs les plus dangereux. La fréquence des accidents et la gravité de ceux-ci y sont plus élevées que dans la plupart des autres métiers.

PreventAgri sensibilise et aide les exploitants des secteurs agricoles, horticoles, des parcs et jardins et des entreprises de travaux techniques en matière de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Un conseiller de PreventAgri expliquera l'intérêt

<p>de favoriser la sécurité dans son exploitation et il donnera des pistes pour l'améliorer par soi-même.</p> <p>Orateurs : Julien Vanderbruggen Organisateurs: PreventAgri</p> <p>De 14h à 15h :</p> <p><u>CARI</u> : Miels en Wallonie</p> <p>Résumé : L'exposé vise à présenter les principales caractéristiques qui différencient les miels que nous consommons. Les critères de qualité auxquels nous devons être attentifs sont expliqués à la lumière de la future IGP "Miel de Wallonie". Le marché du miel envahit par des miels d'importation de basse qualité sera également abordé.</p> <p>Orateur : Etienne Bruneau, administrateur délégué du CARI, président de la Commission Technologie et Qualité d'APIMONDIA Organisateurs : CARI asbl, Promiel asbl</p> <p>De 15h à 16h :</p> <p><u>BIOWALLONIE</u> : Les céréales immatures</p> <p>Bref résumé du contenu : Présentations, gestion et intérêts des céréales immatures.</p> <p>Orateurs : Carl Vandewynckel, François Grogna</p> <p>Organisateur : Biowallonie</p>	
--	--

Dimanche 27 juillet

Salle LEC3	Salle LEC2
<p>De 10h à 11h :</p> <p><u>CR PHYTO</u> : Législation phyto: les changements en 2014</p> <p>Bref résumé du contenu : Afin de réguler au mieux l'usage des PPP, l'Union européenne a adopté en 2009 un ensemble de textes législatifs appelé "paquet pesticides". La mise en œuvre de ces nouvelles bases légales touche directement les agriculteurs. Outre la mise en place de la</p>	<p>Toute la journée :</p> <p><u>"Nourrir l'humanité, c'est un métier"</u></p> <p><u>Voir Alexandre DEVOLF</u></p>

phytolicence, les exploitants seront tenus d'appliquer d'autres mesures comme le respect de conditions pour effectuer les opérations de stockage et de manipulation des PPP, la mise en place de zones tampons, l'application des principes de la lutte intégrée...

Orateurs : Comité régional PHYTO

Organisateurs: Comité régional PHYTO

De 11h à 12h :

BIOWALLONIE :

Présentation de l'outil : ration alimentaire bovin bio.

Bref résumé du contenu : Présentation de l'outil développé par Biowallonie à l'attention des conseillers techniques afin d'améliorer les conseils de ration des bovins et des besoins de compléments en fonction des ressources disponibles sur l'exploitation et du résultat attendu.

Orateurs : Raphael Anzalone, Philippe Grogna

Organisateur : Biowallonie

de 13h00 à 14h00 :

ENERGIE FACTEUR 4 :

Réduire les coûts liés à l'énergie : produire de la chaleur, de l'électricité ou du froid des énergies renouvelables

Bref résumé du contenu : L'utilisation de pompes à chaleur dont la récupération de chaleur et de panneaux solaires photovoltaïques sont des moyens de réaliser des économies d'énergie non négligeables.

Orateurs : GreenEnergy4Seasons et des experts des pompes à chaleur

Organisateurs: ENERGIE FACTEUR 4 asbl

De 14h à 15h :

DIVERSIFERM :

Quel avenir pour le beurre de ferme en Wallonie ?

Lundi 28 juillet

Salle LEC3	Salle LEC2
<p>De 10h à 11h :</p> <p><u>CR PHYTO :</u> Législation phyto: les changements en 2014</p> <p>Bref résumé du contenu : Afin de réguler au mieux l'usage des PPP, l'Union européenne a adopté en 2009 un ensemble de textes législatifs appelé "paquet pesticides". La mise en œuvre de ces nouvelles bases légales touche directement les agriculteurs. Outre la mise en place de la phytolice, les exploitants seront tenus d'appliquer d'autres mesures comme le respect de conditions pour effectuer les opérations de stockage et de manipulation des PPP, la mise en place de zones tampons, l'application des principes de la lutte intégrée...</p> <p>Orateurs : Comité régional PHYTO</p> <p>Organisateurs: Comité régional PHYTO</p> <p>De 13h30 à 17h :</p> <p><u>VALBIOM :</u></p> <p>Biométhanisation</p> <p>Orateurs : Cécile Heneffe</p> <p>Organisateur : ValBiom</p>	<p>De 10h à 11h :</p> <p><u>NATAGRIWAL :</u> Natagriwal, votre interlocuteur pour les MAE et Natura 2000</p> <p>1ère conférence : Présentation de l'asbl Natagriwal</p> <p>2ème conférence : Traitements antiparasitaires et préservation des insectes non nuisibles : compatibles ?</p> <p>3ème conférence : restauration de milieux : cas concrets en milieux agricole et forestier</p> <p>Organisateur : Natagriwal asbl</p> <p>De 11h30 à 14h :</p> <p><u>Interprofession Fruits et Légumes de Wallonie :</u> Inauguration IFEL-W et de la pyramide</p>